Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SOCIOLOGIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

C4 : Expression et communication

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SOCI-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3, coefficient indicatif communiqué pour cette évaluation**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Communication et construction d’un monde commun** (3 questions) — **Page 3**
2. **La communication suffit-elle à faire vivre une société commune ?** (1 question) — **Page 5**
3. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C4 - Expression et communication écrites et orales/2026/Licence Sociologie - C4 - Expression et communication écrites et orales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Communication et construction d’un monde commun

À partir d’un extrait du Contrat social de Rousseau et d’un essai contemporain sur les échanges numériques, il faut examiner les conditions et les limites de la communication dans la construction d’un monde commun. Le travail évalue la compréhension, la confrontation des points de vue et la rédaction d’une synthèse objective.

Synthèse de documents

Question 1.1. Présentez en une ou deux phrases la question centrale commune aux deux documents, puis indiquez brièvement le point de vue spécifique défendu dans chacun d’eux.

Les deux documents examinent comment des individus peuvent former un monde commun et ce qui rend leur mise en commun possible. Rousseau présente le contrat social comme une association qui protège chacun et constitue un corps collectif régi par la volonté générale ; l’essai contemporain étudie les échanges numériques, qui élargissent l’accès à la parole publique mais exigent écoute, argumentation et règles communes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rousseau traite du pacte politique fondateur ; l’essai, des conditions et limites de la discussion numérique.

Question 1.2. Confrontez les deux documents en faisant apparaître au moins deux rapprochements et deux différences dans leur manière de définir les conditions d’une communication qui relie les individus.

Élément	DT 1 : Rousseau	DT 2 : Essai contemporain
Problème	Fonder une association collective.	Construire un espace de discussion commun.
Rôle	Former un corps collectif.	Élargir la parole publique.
Conditions	Mise en commun, volonté générale.	Faits vérifiés, raisons, objections, règles protectrices.
Limites	Non développées dans l’extrait.	Réactions rapides, fragmentation, inégale visibilité, affirmations répétées.
Rapprochement	Participation à une mise en commun.	Participation à la discussion publique.
Différence	Pacte fondateur et volonté générale.	Qualité des échanges et désaccords persistants.

Un premier rapprochement tient à la participation des individus à un collectif. Un second, plus limité, concerne la protection : Rousseau veut défendre chaque associé, tandis que l’essai demande des règles protégeant la prise de parole. La différence majeure est que Rousseau expose un principe politique fondateur, sans détailler ses difficultés ; l’essai décrit les pratiques numériques, leurs conditions de qualité et leurs limites. Il ne faut donc pas attribuer à Rousseau une théorie de la discussion numérique.

Tableau préparatoire complété

Éléments de confrontation	DT 1 : Rousseau	DT 2 : Essai contemporain
Question ou problème abordé	Pacte collectif	Espace public
Rôle attribué à la communication ou à la mise en commun	Corps collectif	Parole publique
Conditions nécessaires à la construction d'un monde commun	Volonté générale	Faits, raisons, règles
Limites ou difficultés évoquées	Non développées	Réaction, fragmentation
Rapprochement entre les documents	Mise en commun	Discussion collective
Différence importante entre les documents	Pacte fondateur	Pratiques numériques

✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux rapprochements : participation collective et protection. Deux différences : pacte politique chez Rousseau, pratiques et limites du débat numérique dans l'essai.

Question 1.3. Rédigez une synthèse d'environ 300 à 400 mots à partir des deux documents. Donnez-lui un titre, organisez votre propos en paragraphes et restituez les idées des deux documents sans ajouter de jugement personnel.

Du pacte politique à la discussion publique

Les deux documents s'interrogent sur la construction d'un monde commun. Pour Rousseau, le contrat social répond au besoin de protéger chaque associé par la force commune. Chacun met en commun sa personne et sa puissance ; il devient ainsi membre d'un corps moral et collectif dirigé par la volonté générale. L'association doit permettre de s'unir aux autres tout en restant libre.

L'essai contemporain porte sur les échanges numériques. Ceux-ci facilitent les échanges à distance, font circuler des expériences et rendent visibles des problèmes. Ils peuvent élargir l'accès à la parole publique, sans garantir l'écoute ni la compréhension. Les messages brefs favorisent parfois la réaction immédiate ; les voix visibles ne représentent pas nécessairement toute la société et les échanges peuvent se fragmenter. La répétition ne prouve pas la vérité.

L'essai précise que la discussion doit distinguer faits et opinions, exposer des raisons, répondre aux objections et protéger la participation. Elle ne supprime pas les désaccords, mais peut aider à les formuler et à rechercher des décisions acceptables. Rousseau expose le principe politique qui fonde le collectif ; l'essai examine les conditions concrètes et les limites des échanges numériques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le monde commun suppose une mise en commun politique et une discussion ouverte, argumentée et protégée, sans effacer les désaccords.

2. La communication suffit-elle à faire vivre une société commune ?

La réflexion porte sur le rôle de la communication dans la vie sociale et la possibilité de faire vivre une société commune. Le candidat doit développer une argumentation personnelle structurée et nuancée, illustrée par des exemples tirés de ses lectures, de son expérience ou de sa culture personnelle.

Écriture personnelle

Question 2.1. Répondez à la question « La communication suffit-elle à faire vivre une société commune ? » dans un texte argumenté et organisé. Prenez en compte des arguments qui nuancent votre position et illustrez votre réflexion par des exemples tirés de vos lectures, de votre expérience ou de votre culture personnelle.

Une condition nécessaire, mais insuffisante

La communication est indispensable à une société commune : elle permet de partager des expériences, de rendre visibles des problèmes et de délibérer sur des décisions collectives. Rousseau montre que la mise en commun peut former un corps politique tout en préservant la liberté de chacun. Aujourd'hui, les échanges numériques permettent aussi à des personnes éloignées de prendre part au débat public.

Mais pouvoir parler ne garantit ni l'écoute ni la compréhension. Les échanges peuvent se fragmenter, propager des affirmations fausses ou exclure certaines voix. Le dialogue doit donc s'appuyer sur des faits, le respect du droit de chacun à la parole et des règles équitables. Il ne supprime pas les désaccords, mais peut aider à les traiter et à organiser une action commune, par exemple lorsque des habitants débattent puis se mobilisent dans leur quartier.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La communication contribue à faire vivre une société commune si elle favorise l'écoute, le débat équitable et l'action collective. À elle seule, elle ne suffit pas.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'évaluation C4 de sociologie, session 2026, code 26-LIC-SOCI-EP1, dure trois heures et indique un coefficient 3, présenté comme indicatif et à valider localement. Elle étudie la communication et le monde commun à partir de Rousseau et d'un essai sur les échanges numériques. Elle évalue la confrontation de documents, la synthèse objective et l'argumentation personnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Chez Rousseau, le contrat social met en commun les personnes et leurs forces sous la direction de la volonté générale.
- Les outils numériques élargissent l'accès à la parole publique, mais publier ne garantit ni l'écoute ni la compréhension.
- Un échange constructif distingue les faits des opinions, expose des raisons compréhensibles et répond aux objections.
- La discussion ne supprime pas les désaccords, mais peut aider à les formuler et à rechercher des décisions acceptables.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les documents au lieu de les paraphraser successivement.
- Restituez objectivement les idées des documents et distinguez-les de vos propres arguments.
- Respectez la longueur de 300 à 400 mots, donnez un titre et organisez la synthèse en paragraphes.
- Dans l'écriture personnelle, développez une réflexion nuancée et appuyez-la sur des exemples pertinents.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la confrontation des deux documents ?

Repérez la question commune, puis formulez le point de vue propre à chaque document. Comparez ensuite leurs idées en explicitant au moins deux rapprochements et deux différences concernant les conditions d'une communication qui relie les individus.

Q : Quelle différence essentielle distingue Rousseau de l'essai contemporain ?

Rousseau décrit la formation d'un corps collectif par le contrat social et la volonté générale. L'essai contemporain examine les possibilités et les limites des échanges numériques, ainsi que les règles nécessaires à une discussion publique constructive.

Q : Comment répartir les trois heures entre les deux parties ?

Le sujet fixe une durée totale de trois heures, sans imposer de répartition. Prévoyez du temps pour confronter les documents, rédiger la synthèse de 300 à 400 mots et construire une argumentation personnelle organisée et illustrée.

Q : Quelles consignes de rédaction et de matériel faut-il respecter ?

La synthèse doit rester objective et confronter les documents; l'écriture personnelle doit être organisée, nuancée et illustrée. La calculatrice n'est pas autorisée et aucun document ou matériel extérieur à ceux fournis avec le sujet ne peut être utilisé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C4 - Expression et communication écrites et orales/2026/Licence Sociologie - C4 - Expression et communication écrites et orales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sociologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.